

Consultation des agents sur la mise en place d'un TDS XP RH, une question délicate.

Nous, représentants des personnels de Marseille Provence, souhaitons faire part de notre position quant à l'opportunité d'organiser une consultation des agents sur la mise en place d'un TDS XP RH.

Les représentants locaux du SNCTA ont, malgré des signes de bonne volonté à l'égard des autres organisations syndicales, fait le choix de travailler seuls à l'élaboration d'un TDS XP RH et d'en négocier les termes bilatéralement avec la Direction des Opérations. La procédure semble être identique dans tous les centres. Nous sommes, pour l'heure, informés du cadre général de mise en place du projet qui pourrait être voté en CT le 25 avril prochain. Nous nous étonnons, par ailleurs, que l'information vienne de nos collègues du SNCTA plutôt que de notre encadrement local.

Nous déclarons ne pas être opposés à une consultation des personnels, cependant il ne nous appartient en rien d'en faire la demande. En effet nous ne sommes pas partie prenante du projet et nous ne l'avons en aucun cas appelé de nos vœux.

Nous faisons grand cas de l'entente intersyndicale qui a cours, elle nous permet régulièrement de faire progresser les conditions de travail dans le centre. Il est dans l'intérêt de tous de poursuivre dans cette voie. Nous ne souhaitons en aucune manière dégrader l'atmosphère de travail qui avait tant souffert de nos désaccords syndicaux en 2019.